

1	Code d'identification unique du produit type: IKO DUO FUSION G/G		
2	Usage(s) prévu(s) : Feuille bitumineuse utilisée comme pare-vapeur.		
3	Fabricant : IKO S.A.S. - Z.I du Moulin, B.P. 162 - 76410 TOURVILLE LA RIVIERE – www.iko.fr/dop.		
4	Mandataire : Non applicable.		
5	Systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances : Système 3.		
6	a) Normes harmonisées : EN 13970 de Décembre 2004 + Amendement A1 de Novembre 2006 Organisme(s) notifié(s) : N°0071, Laboratoire National de métrologie et d'Essais (LNE) b) Documentation d'évaluation européen : Non applicable		
7	Performances déclarées :		
	Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
	Réaction au feu	PND	EN 13970:2004/A1:2006
	Étanchéité à l'eau	Passe	
	Résistance en traction	L = 350 N/50mm ± 195 N/50mm T = 250 N/50mm ± 115 N/50mm	
	Allongement	L & T = 4 % ± 1.9 %	
	Résistance au choc sur EPS – méthode A méthode B	≥ 700 mm > 700 mm	
	Résistance à la déchirure	L & T = 150 N/50mm ± 100 N/50mm	
	Résistance au cisaillement des joints	L = 350 N/50mm ± 195 N/50mm T = 250 N/50mm ± 115 N/50mm	
	Propriétés de transmission de la vapeur d'eau	$\mu = 6.0 \cdot 10^4$	
	Durabilité du facteur de résistance à l'humidité - après vieillissement artificiel - en présence de produits chimiques	$\mu = 4.8 \cdot 10^4$ PND	
	Pliabilité à froid	≤ -15°C	
	Substances dangereuses	Conforme ⁽¹⁾ ⁽²⁾	
	PND = Performance non déterminée ⁽¹⁾ Ce produit ne contient ni amiante ni dérivé de goudron de houille. ⁽²⁾ En l'absence de méthode d'essai européenne harmonisée, la vérification et la déclaration de lixiviation / composition doivent être faites selon les dispositions nationales en vigueur au lieu d'utilisation.		
8	Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.		

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément au Règlement (UE) n°305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

Signé pour le fabricant et en son nom par :
M. Benoit STEINER, Directeur Général.
Le 11/02/20 à Tourville-La-Rivière.

